



HAL
open science

Deux tombes du VIIe siècle en contexte d'habitat à Saint-Lyé (Aube)

Stéphanie Desbrosse-Degobertière, Luc Sanson, Marie-Cécile Truc

► **To cite this version:**

Stéphanie Desbrosse-Degobertière, Luc Sanson, Marie-Cécile Truc. Deux tombes du VIIe siècle en contexte d'habitat à Saint-Lyé (Aube). 37e journées internationales de l'AFAM, Oct 2016, Saint-Dizier, France. . hal-02310365

HAL Id: hal-02310365

<https://hal.science/hal-02310365v1>

Submitted on 10 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

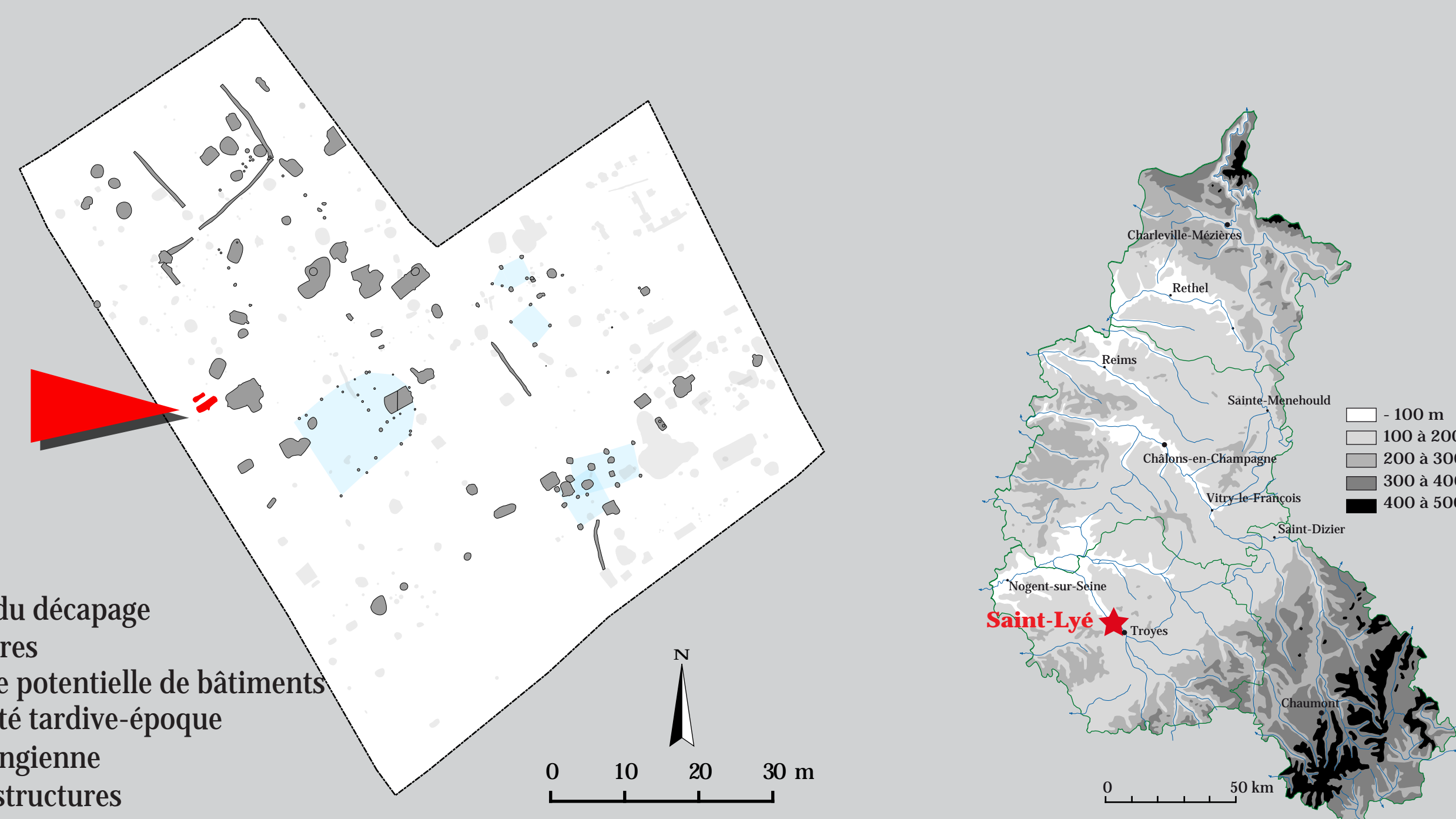
Deux tombes du VIIe siècle en contexte d'habitat à Saint-Lyé (Aube)

Stéphanie Desbrosse-Degobertière,
Luc Sanson,
Marie-Cécile Truc

La fouille de Saint-Lyé s'est tenue de Février à Mars 2014. Le décapage a mis au jour, outre quelques structures protohistoriques et modernes, d'importants vestiges datés de l'Antiquité tardive et du haut Moyen-Âge.

L'occupation archéologique court de la fin du Ve siècle au milieu du VIIe siècle. Elle est caractérisée par la présence de nombreux fonds de cabanes, de trous de poteau délimitant des bâtiments, mais également des parcelles, ainsi que de nombreux puits et quelques structures de stockage (des silos). Il s'agit donc d'une occupation de type habitat rural, mais qui présente la particularité d'avoir également des sépultures.

Ces sépultures sont situées en limite d'emprise de la fouille, aussi ne peut-on savoir s'il agit de tombes isolées ou si elles se trouvent à proximité d'une nécropole. Ces tombes sont datées entre le VIIe et le tout début du VIIIe siècle, soit à la toute fin de la fourchette de l'occupation archéologique.



La sépulture 33

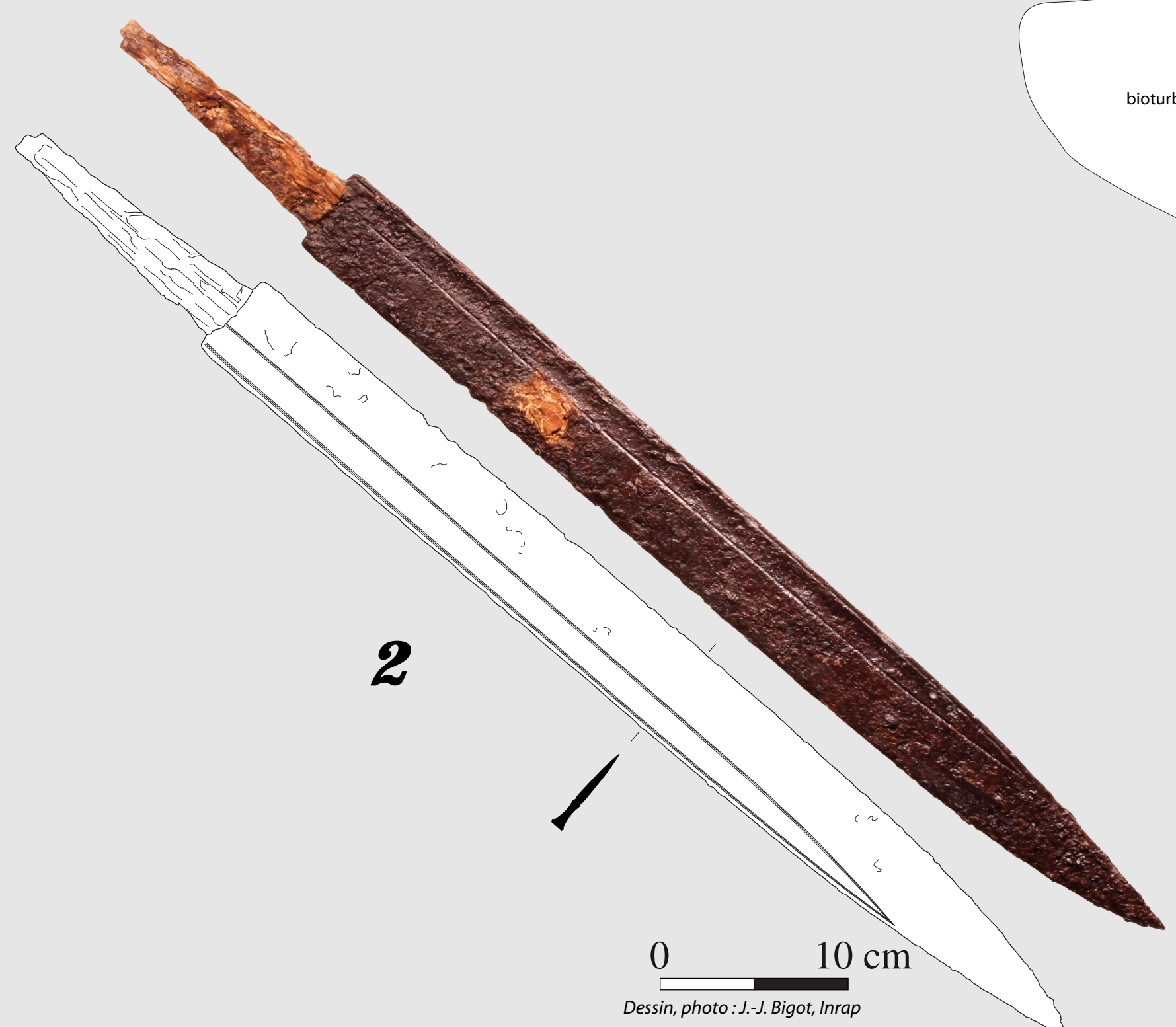


Mobilier

La bague a été trouvée à hauteur du bassin droit sur lequel reposait la main droite. Cette zone ayant été perturbée par le passage d'un fouilleur, on ne peut savoir à quel doigt la bague était portée.

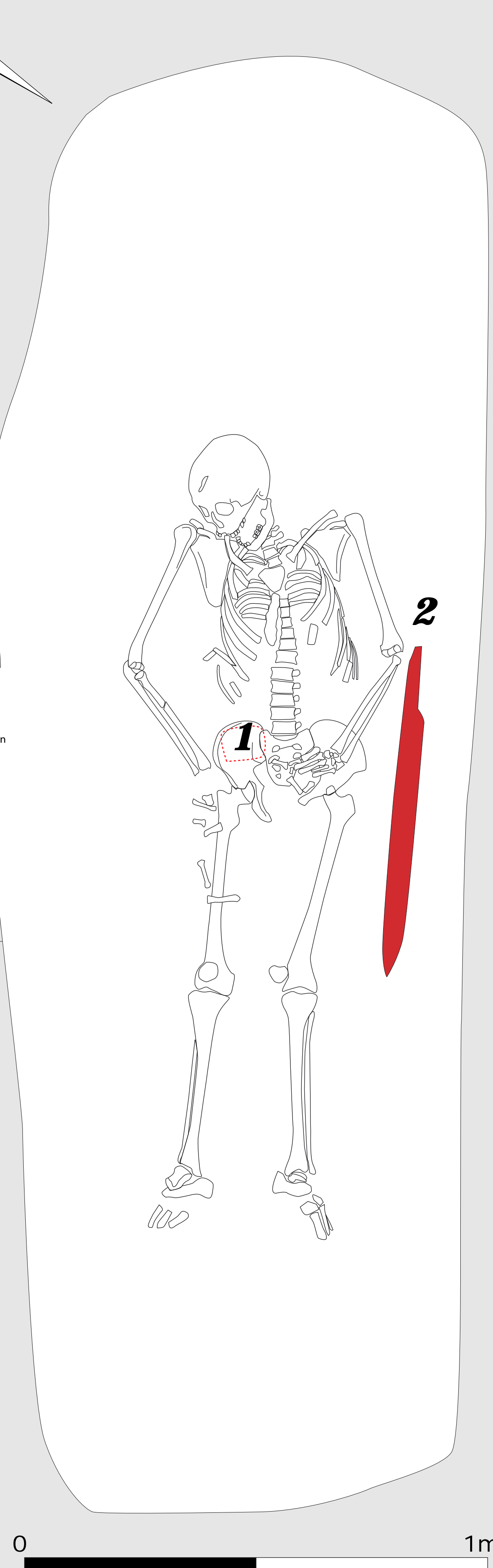
Ce beau bijou, entièrement en argent, est constitué de plusieurs parties soudées entre elles. Le jonc se termine en deux griffes soutenant un plateau circulaire dont l'ornement, à base de filigranes, figure un double entrelacs cruciforme (ou quadrilobé). La taille plutôt élevée de l'objet (taille 66) est adaptée à son propriétaire. Cette bague peut être datée des années 560/570 jusque vers 660/670.

0 2 cm
Photo : J.-J. Bigot, Inrap



0 10 cm
Dessin : photo : J.-J. Bigot, Inrap

Ce grand scramasaxe, long et lourd, possède une lame à dos courbe, incisée de deux profondes gouttières longitudinales (L. totale 73 cm). Des restes de cuir sur le tiers supérieur de la lame suggèrent la présence d'un fourreau. De par sa taille, ce scramasaxe fait partie des exemplaires tardifs et peut être daté des années 630/640 jusque 700/710.



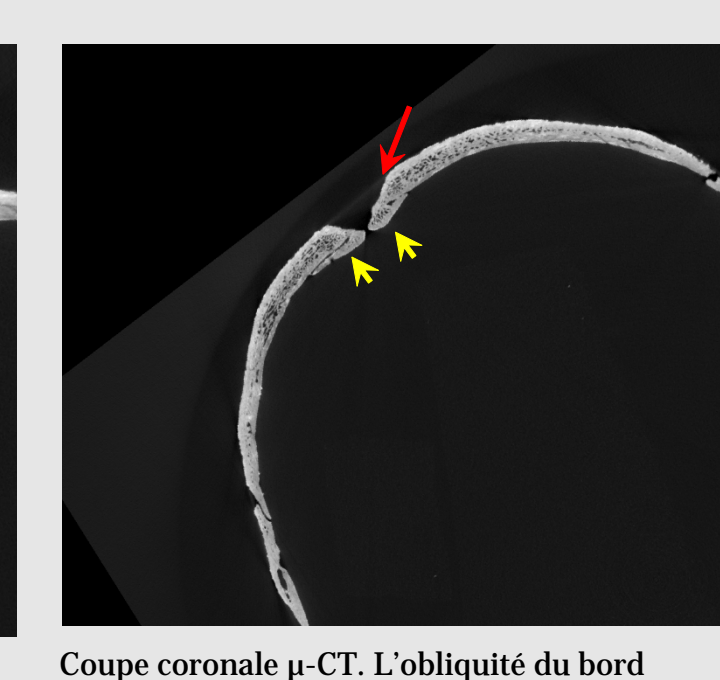
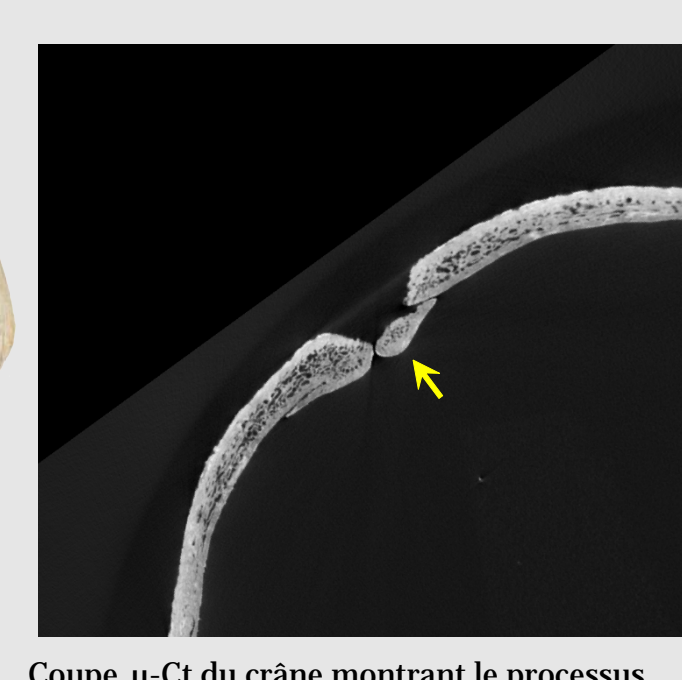
Pratiques funéraires

Cette sépulture est orientée à 240° avec la tête au sud-ouest. La fosse est rectangulaire et arrondie aux angles. Elle mesure 3,15 m de long et 1 m de large, pour une profondeur 0,25 m. De telles dimensions ménagent de grands espaces vides à la tête et aux pieds. Sa comparaison avec les sépultures de Champagne-Ardenne, qu'elles soient isolées ou en nécropole, montre que la grande taille de cette fosse la distingue des standards habituels.

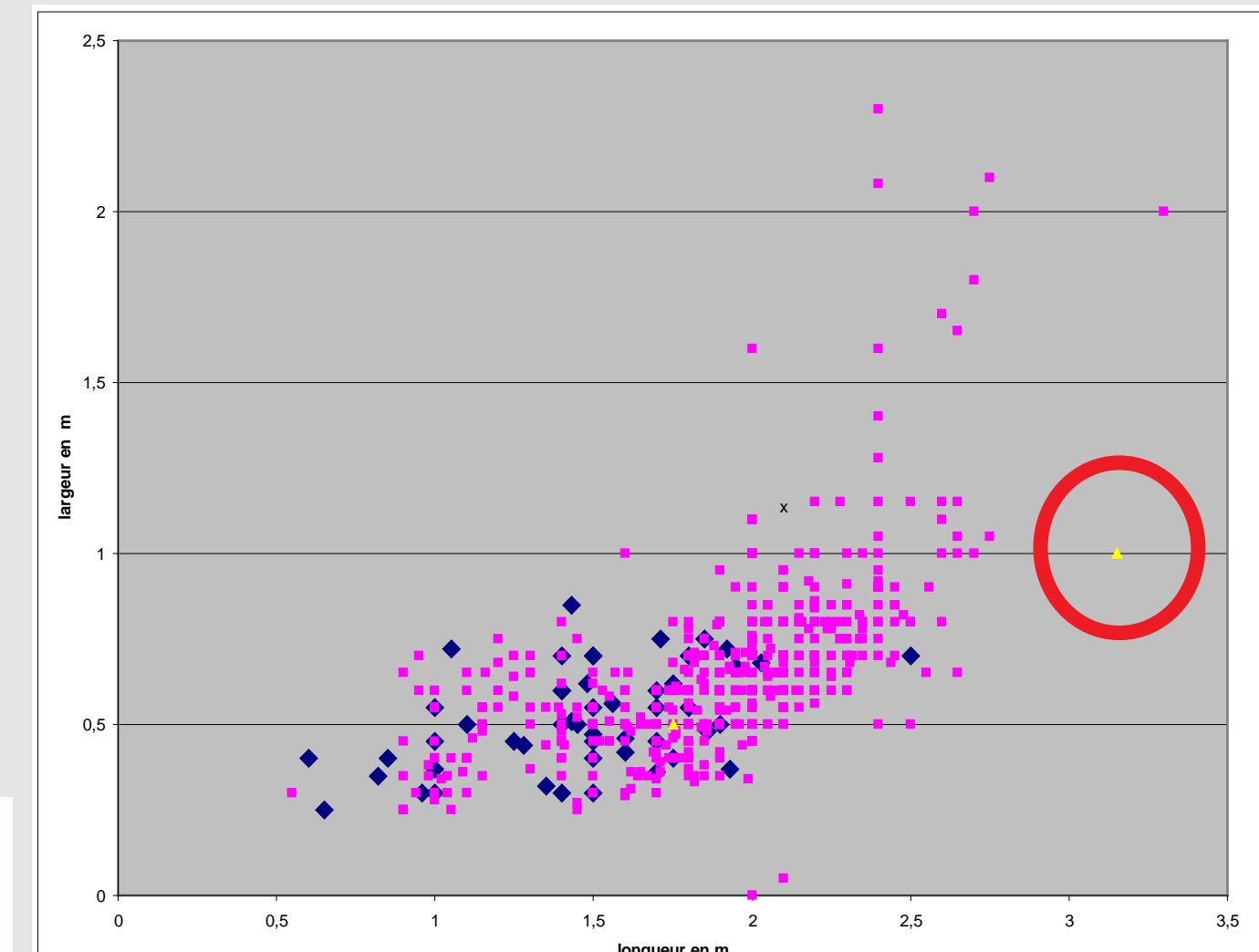
Biologie

Cet adulte masculin mesure 1,73 m. Son état sanitaire est globalement satisfaisant (pas d'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire, aucune entésopathie, faibles traces d'arthrose, très légère usure dentaire, peu de tartre, aucune carie).

En revanche, cet homme présente un très important traumatisme crânien qui a touché la partie supérieure gauche de l'os frontal vers sa partie inférieure droite. Une importante esquille a été arrachée et s'est enfoncée à l'intérieur du volume crânien. Malgré la violence de l'impact, le blessé a survécu, comme en témoigne la cicatrisation osseuse. Celle-ci se caractérise par la formation de deux bourrelets osseux de part et d'autre de l'impact et la cicatrisation de l'esquille enfoncée sur la face interne du crâne.



Rapport entre longueur et largeur des fosses sépulcrales en Champagne-Ardenne



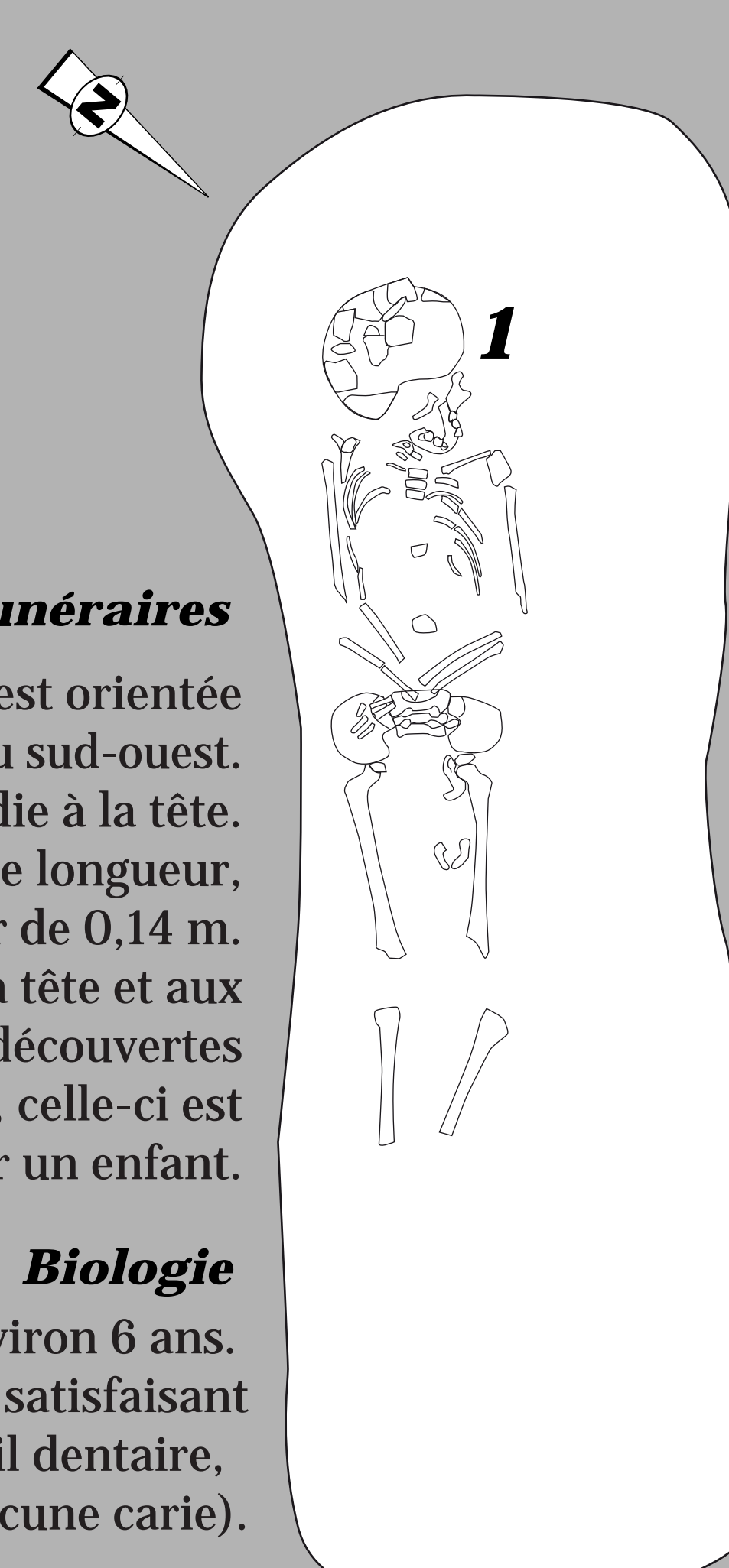
La sépulture 31

Pratiques funéraires

Cette sépulture se situe à 2 m de la sépulture 33. Elle est orientée à 230° avec la tête au sud-ouest. Sa fosse est rectangulaire, arrondie à la tête. Elle mesure 1,75 m de longueur, pour une largeur de 0,50 m et une profondeur de 0,14 m. De grands espaces vides sont donc ménagés à la tête et aux pieds. Là encore, comparée aux tombes d'immature découvertes dans la région, celle-ci est particulièrement grande pour un enfant.

Biologie

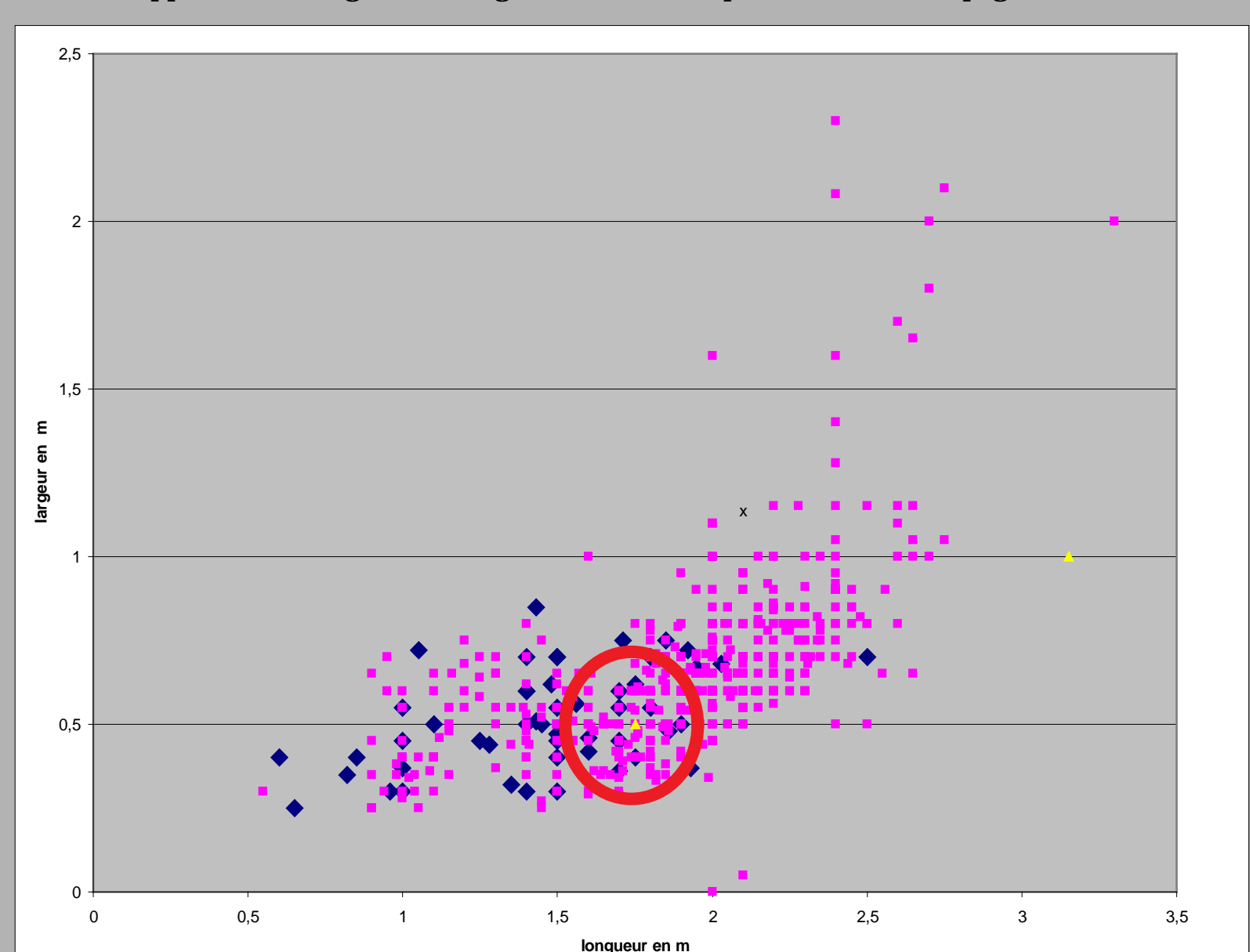
Le défunt est âgé d'environ 6 ans. Son état sanitaire est globalement satisfaisant (pas d'hypoplasie linéaire de l'émail dentaire, pas d'usure dentaire, pas de tartre, aucune carie).



Mobilier

Cette boucle d'oreille, trouvée à gauche du crâne, a pu être portée au moment de l'inhumation. Entièrement en argent, elle est dotée d'un système de fermeture par simple crochet et possède une pendeloque biconique ornée d'un fil d'argent perlé. Cet objet peut être daté des années 630/640 jusque vers 700/710.

Rapport entre longueur et largeur des fosses sépulcrales en Champagne-Ardenne



La proximité géographique de ces deux tombes, leur strict parallélisme, ainsi que leur parfaite concordance chronologique (MR2-MR3, soit env. 630/640 jusque 700/710), permet de penser qu'elles sont contemporaines ou du moins très rapprochées dans le temps.

Les pratiques funéraires restent assez classiques pour l'époque, si ce n'est la grande taille des fosses, surtout celle de l'adulte. Si les profils biologiques n'ont rien de remarquable, l'importante blessure cicatrisée sur le crâne de l'individu 33 en fait un cas particulier. Enfin le nombre limité d'objets ne permet pas de qualifier ces sépultures de « riches », toutefois la qualité de ces dépôts doit être soulignée.

Dans l'hypothèse où ces tombes s'avèrent effectivement isolées de toute nécropole, la présence de mobilier au sein de ces dernières en ferait un cas inédit pour la Champagne-Ardenne. La concordance de la présence de fosses surdimensionnées, d'une pathologie traumatique rare, d'un scramasaxe et d'une bague de qualité, incite à nous interroger sur le statut de ces deux défunts.